

Evaluation de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral de 2017

version présentée en copil le 6 octobre 2022

La première stratégie nationale pour la mer et le littoral, adoptée en février 2017, a donné un cadre général abordant de façon transversale les politiques publiques concernant ces espaces, qu'elles soient thématiques ou sectorielles, en leur donnant 4 objectifs stratégiques de long terme :

- La transition écologique pour la mer et le littoral
- Le développement d'une économie bleue durable
- Le bon état écologique du milieu marin et la préservation d'un littoral attractif
- Le rayonnement de la France

Pour atteindre ces objectifs, les orientations étaient structurées en 4 axes :

- S'appuyer sur la connaissance et l'innovation
- Développer des territoires maritimes et littoraux durables et résilients
- Soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins
- Promouvoir une vision française au sein de l'Union européenne et dans les négociations internationales et porter les enjeux nationaux

Enfin, la Stratégie mettait en avant 26 actions prioritaires comme autant de fer de lance de ces orientations et de l'ambition affichée par les objectifs stratégiques.

Une vision d'avenir largement confortée

La SNML de 2017 a donné une vision d'avenir qui a largement été confortée par la suite, par un renforcement des ambitions qu'elle avait initiées et des objectifs revus à la hausse.

Le contexte chaotique du Brexit, de la pandémie de COVID 19 et, plus récemment, de la guerre en Ukraine, a menacé plusieurs pans de l'économie maritime (pêche, tourisme, transport, industrie nautique) et obligé à des mesures d'urgence, mais sans remettre en cause les objectifs à long terme. Au contraire, ces événements ont conduit à revoir à la hausse les objectifs de transition énergétique dans le maritime et de déploiement des énergies marines renouvelables. Ils ont contribué à la mobilisation pour l'avenir des filières de la pêche et du transport maritime qui a conduit au plan Pêche durable d'un côté et au Fontenoy du maritime de l'autre.

Pendant la période écoulée, le changement climatique est devenu palpable au travers d'événements météorologiques inhabituels toujours plus nombreux et catastrophiques pour certains d'entre eux. Les rapports de l'IPBES et du GIEC ont posés de façon claire de nouvelles alertes sur les atteintes à la biodiversité et sur l'ampleur et les conséquences du changement climatique. Les objectifs d'adaptation des territoires littoraux, de bon état écologique du milieu marin et de transition écologique du secteur maritime ont alors acquis une résonance accrue.

L'idée que les enjeux devaient être abordés au sein de l'Europe et dans les enceintes internationales, en y étant pro-actifs, a trouvé à s'appliquer, tout à la fois par la nécessaire recherche de solidarités dans une actualité chahutée (brexit, COVID, guerre), par le besoin de démultiplier les efforts grâce aux engagements européens (Politique maritime intégrée, Pacte vert européen, Mission océan du programme Horizon Europe, Stratégie européenne pour l'éolien offshore) et par l'indispensable

négociation internationale pour les questions environnementales (négociation d'un traité pour la protection et la gestion durable de la biodiversité au-delà des juridictions nationales, mesures de l'Organisation maritime internationale pour la réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre).

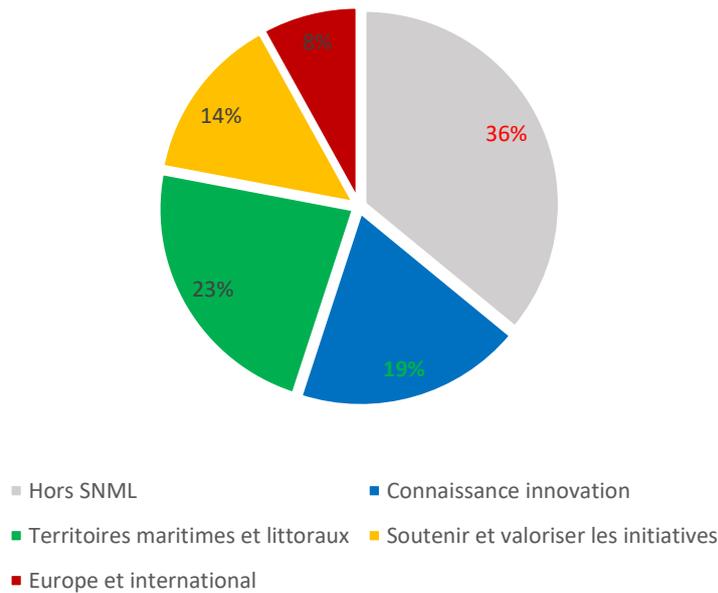
A l'épreuve des faits et de l'évolution de la connaissance, les bases posées par la stratégie nationale pour la mer et le littoral de 2017 peuvent donc être évaluée positivement et le souhait d'avoir un texte vivant, dont la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs soient évalués et suivis en continu dans le cadre du Conseil national de la mer et des littoraux, a pris tout son sens. Néanmoins l'absence d'objectifs chiffrés a régulièrement été critiquée car elle a limité l'effet d'entraînement qu'aurait dû avoir la stratégie, notamment pour les documents stratégiques de façade et bassin maritime. Le paradoxe est d'avoir renforcé ses ambitions au travers d'objectifs pratiques (par exemple : zéro artificialisation net, 40GW d'éolien en mer, 30% d'aires marines protégées et 10% de protection forte) annoncés au coup par coup, tout en conduisant à en perdre la vision intégratrice.

Des orientations majoritairement mises en œuvre :

L'Etat, les Collectivités territoriales et les acteurs économiques et sociaux ont contribué à mettre en œuvre les orientations données par la stratégie nationale pour la mer et le littoral de 2017. Dans l'esprit de la stratégie il s'agissait bien d'impulser une mobilisation de la France maritime et de la nourrir des expériences de tous les acteurs, de la société civile comme de l'État et des élus. En particulier dans le secteur privé, les industriels de la mer ont élargi leur comité stratégique de filière, renouvelé le contrat de filière, mis en place le Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation de la filière des industriels de la mer (CORIMER) et créé l'institut de la transition écologique et énergétique du maritime. En ce qui concerne les collectivités, les Régions se sont impliquées sur les sujets maritimes en mobilisant, rénovant ou créant leurs instances de concertation dédiées à la mer et au littoral.

Le Gouvernement pour sa part a rythmé l'action de l'Etat par la tenue d'un Comité interministériel annuel, à Brest en 2017, à Dunkerque en 2018, à Paris en 2019 et au Havre en janvier 2021 (report de l'édition 2020) et mars 2022. La mise en place d'un ministère de la mer puis d'un secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre a confirmé l'engagement pour la politique maritime exprimé dans les prises de paroles du Président de la République et du Premier ministre.

Les moyens consacrés par le budget de l'Etat sont restés stables à environ 2,2 Milliards d'Euros annuels, tels qu'ils sont collationnés auprès des différents programmes budgétaires dans le document de politique transversale annexé au budget. Ils sont ventilés de la façon suivante entre les régimes de retraite et de sécurité sociale des marins et les 4 axes d'orientation de la stratégie nationale pour la mer et le littoral :

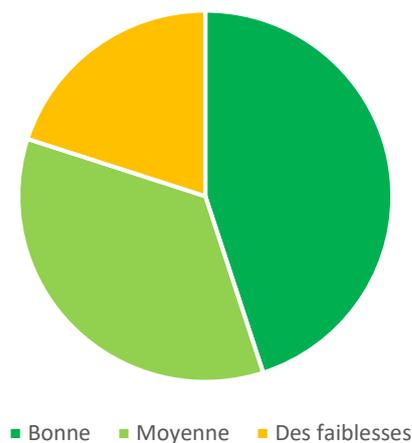


Part budgétaire moyenne (% - en rouge les diminutions, en vert les augmentations et en noir la continuité) des autorisations d'engagement (AE) entre 2017 et 2022

Il s'y ajoute les recettes affectées au Conservatoire du littoral et à l'Office français de la biodiversité (droit annuel de francisation des navires de plaisance et une part des redevances sur l'eau), ainsi que la dépense fiscale représentée par les exonérations en soutien de l'économie bleue (estimée à 685M€ pour 2022, principalement liés à l'exonération de TICPE taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques pour la pêche et le transport maritime).

Ainsi, sur les 20 orientations, le taux de mise en œuvre est très important avec des réalisations majeures et quelques faiblesses.

Mise en œuvre des orientations



Sans être exhaustif, le bilan peut mettre en avant quelques réalisations significatives et signaler quelques faiblesses.

- S'appuyer sur la connaissance et l'innovation

Le lancement du Programme prioritaire de recherche « un océan de solution » lancé en 2021, la constitution de la flotte océanique française et la mise en place de la plateforme interdisciplinaire et internationale de recherche et d'enseignement supérieur en zone subarctique à Saint Pierre et Miquelon illustrent l'attention portée au volet recherche. En matière d'innovation, la reconduction des pôles de compétitivité mer s'ajoutent au

La sensibilisation du public aux grands enjeux maritimes a bénéficié notamment de la création du collectif « génération mer » sur la sensibilisation et la mobilisation des citoyens, de la tenue de la grande exposition « la mer XXL » à Nantes en 2019 et de la création de la fête de la mer et des littoraux. Le déploiement du Brevet d'initiation à la mer (Collège 3e et Lycée) et le développement des aires marines éducatives (Primaire) ont visé directement le public scolaire.

En matière de formation, l'adaptation des programmes de BTS, la modernisation de l'Ecole nationale supérieure maritime, le campus des industries navales et le développement de cursus maritimes outre-mer ont été au rendez-vous, néanmoins la mise en œuvre d'un cluster de l'enseignement maritime n'a pas abouti.

- Développer des territoires maritimes et littoraux durables et résilients

La mise en place d'une planification stratégique, avec une composante spatiale, s'est matérialisée par les documents stratégiques de façade et de bassin maritime avec des cartes de vocation et de descriptions détaillées des enjeux attachés à chaque zone, mais les résultats sont mitigés. Le processus est critiqué pour sa complexité et l'objectif de créer des conditions favorables à l'implantation des énergies marines renouvelables, à l'aquaculture et à la mise en protection des zones à fort enjeu de protection du milieu marin (notamment par des zones de conservation halieutique) n'a été que très partiellement atteint par des documents de planification trop vagues en la matière. Par ailleurs, la volonté d'une meilleure implication des régions reste à concrétiser et l'expérimentation de projet de territoires maritimes et littoraux à une échelle locale à réaliser.

En revanche, la mobilisation pour la protection du milieu marin a été très forte (même si en termes de résultat ce sont des actions de long terme qui demanderont du temps avant d'en voir les résultats) : plans d'action pour le milieu marin, plan d'action zéro déchet en mer, plans nationaux pour les cétacés, les récifs coralliens, la résorption des décharges littorales menacées par l'érosion, la stratégie nationale aires protégées, demandes de création auprès de l'Organisation maritime internationale d'une zone de contrôle des émissions en Méditerranée et d'une zone maritime particulièrement vulnérable pour la protection des mammifères marins du sanctuaire Pelagos.

En ce qui concerne l'adaptation des territoires littoraux, l'avancée principale a été faite avec les dispositions de la loi Climat et résilience, pour donner des outils d'urbanisme permettant aux collectivités de faire face au recul du trait de côte.

- Soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins

Sur un plan conjoncturel, l'accompagnement des entreprises de la pêche et du transport maritime, ainsi que pour la situation des marins, a été la priorité de l'année 2020 au plus fort de la crise sanitaire. Le plan de relance a ensuite consacré 650 M€ au maritime et un volet littoral a été prévu au plan tourisme.

Au titre des activités nouvelles les efforts se sont concentrés sur l'éolien en mer : débat public et lancement des appels d'offres, sécurisation et simplification du cadre législatif, lancement de l'observatoire de l'éolien en mer pour améliorer la prise en compte de l'environnement. La longueur des processus de mise en place des champs éolien et des objectifs qui augmentent au fur et à mesure

où les développements s'accélèrent donnent néanmoins le sentiment d'être en retard sur cet élément déterminant de la transition énergétique. Si cette appréciation n'incrimine pas la stratégie de 2017 ou sa mise en œuvre, elle fait peser des enjeux majeurs de programmation et de planification spatiale pour la révision de 2023 et les documents stratégiques de façade de 2024.

Le volet consacré aux évolutions des activités historiques vers des modèles durables et résilients a été particulièrement actif pour la pêche, l'industrie maritime, le transport maritime et les ports. Peuvent être mentionnées à cet égard : les dispositions fiscales pour les ports et l'énergie des navires, la stratégie nationale portuaire, les chartes et certifications pour la croisière et le transport maritime, ou encore la filière de responsabilité étendue du producteur pour les navires de plaisance.

En ce qui concerne l'attractivité des métiers maritimes, la présidence française de l'Union européenne a été l'occasion de proposer un chantier pour un cadre social harmonisé « par le haut », mais les avancées sont timides. Les initiatives pour promouvoir les emplois maritimes en revanche sont nombreuses, par exemple : la campagne « Jetez-vous à l'eau » pour la pêche, la semaine de l'emploi maritime de Pôle emploi, le Forum des métiers de la mer de l'Institut océanographique, la « navire des métiers » pour le campus naval.

Les orientations concernant les questions budgétaires, fiscales, d'action publique et de gouvernance ont été moins bien suivies. Malgré la mise en place du document budgétaire de politique transversale, il est difficile d'appréhender une vision complète des dépenses de l'Etat en faveur de la mer et du littoral et encore plus celles des collectivités et l'Europe. Les propositions faites par le comité pour l'économie verte n'ont pas été suivies. Enfin les pistes pour mieux organiser la politique maritime de l'État, des collectivités et de leurs établissements ou renforcer les responsabilités des préfets coordonnateurs de façade n'ont pas été travaillées.

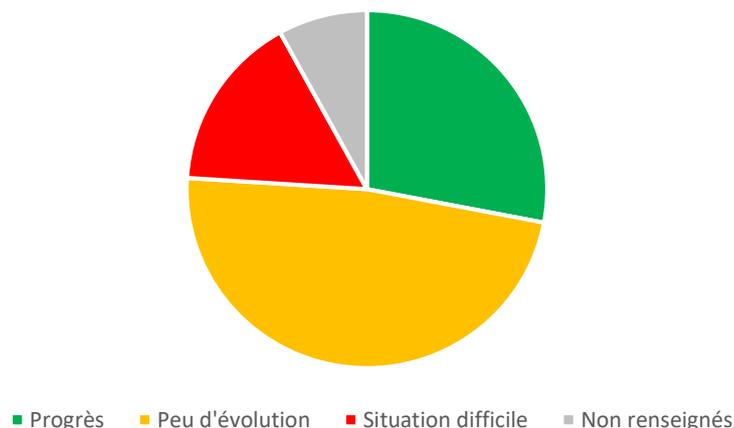
- Promouvoir une vision française au sein de l'Union européenne et dans les négociations internationales et porter les enjeux nationaux

Le mot d'ordre sur l'Europe et l'international a été bien suivi avec une activité diplomatique et de coopération très active et une implication forte dans les initiatives européennes, notamment à l'occasion de la présidence française. Comme marqueur de cet engagement dans la période considérée, on peut citer au plan international la forte mobilisation dans la négociation du traité sur la biodiversité au-delà des zones sous juridiction, tant dans le travail européen préparatoire qu'au niveau politique avec, en point d'orgue, le One ocean summit à Brest en février 2022, l'accord OMC sur les aides à la pêche à concrétiser désormais. Au niveau européen, la contribution aux stratégies de bassin Ouest Méditerranée et Atlantique, y compris en prenant la présidence annuelle de l'une et l'autre, et la participation des opérateurs scientifiques et techniques français à une dizaine de projets européens concernant la planification de l'espace maritime, témoignent du souci d'être actifs dans la dynamique européenne.

Des objectifs stratégiques atteints en partie seulement :

Les indicateurs développés pour évaluer l'atteinte des objectifs stratégiques de long terme donnent une image relativement négative de la situation. Cette appréciation est à relativiser par le fait que ce sont des indicateurs d'état et que le pas de temps de 6 ans de la stratégie est court par rapport à des dynamiques lentes, qui justifiaient l'approche adoptée : objectifs stratégiques de long terme et orientations à court terme pour l'action. L'évaluation faite ici au travers de ces indicateurs est par nature partielle et n'a pour objet que de donner un éclairage général.

Indicateurs des objectifs stratégiques de long terme



- **La transition écologique pour la mer et le littoral reste difficile**

La situation évaluée par les pressions de densité de population et d'occupation du sol, ainsi que par les enjeux industriels et humains menacés par la submersion marine ou l'érosion côtière, ne présente pas d'évolution et reste défavorable. La puissance électrique raccordée d'énergies renouvelables est faible par rapport à l'objectif affiché, bien que la dynamique soit lancée.

L'enquête sur la perception des Français l'état du milieu marin révèle une sensibilité forte et une appréciation des enjeux assez juste. En revanche, le jugement de l'action publique est excessivement négatif.

Signal positif sur la qualité de vie et l'équipement, le haut débit internet est mieux implanté sur le littoral que sur le reste du territoire national.

- **Le développement d'une économie bleue durable : des progrès déjà sensibles**

Les chiffres sont à la hausse pour l'emploi et la valeur ajoutée de l'emploi maritime, même s'il faudra attendre la confirmation par des données plus récentes qui couvrent la période du Brexit et de la pandémie de COVID 19 pour confirmer cette évolution. Une bonne dynamique est observée également au niveau de la formation initiale, malgré une légère baisse des formations maritimes stricto sensu (lycées maritimes et école nationale supérieure maritime), qui est compensée par des parcours développés outre-mer et les habilitations pour les formations d'éducateurs sportifs nautiques.

La part de la sphère présentielle dans l'emploi salarié évolue peu dans les communes littorales et reste donc élevée, avec les risques de pression sur l'environnement et de conflit avec la sphère productive qui lui sont liés.

Malgré un très léger mieux ces dernières années, les chiffres de chômage, pauvreté, sur-occupation des logements et jeunes non insérés sont supérieurs sur le littoral aux valeurs nationales.

- **Le bon état écologique du milieu marin et la préservation d'un littoral attractif – objectifs non atteints** Vu à travers la qualité des masses d'eau littorales, les flux de nutriments à la mer, l'état des populations d'espèces pêchées, l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire littoraux et marins ou l'évolution de l'état des récifs coralliens, la situation écologique du milieu marin reste difficile. Seule la qualité bactériologique des produits de la mer (coquillages) est positive avec 92% des points de suivi de qualité bonne ou moyenne.

Il n'y a pas de contradictions à avoir des indicateurs de résultats négatifs alors que la mise en œuvre des orientations en faveur du milieu marin est évaluée de façon très positive, car ils justifient l'effort consenti. Il conviendrait néanmoins d'évaluer si les mesures prises sont suffisantes pour inverser la tendance.

- ***Le rayonnement de la France : tangible***

Les 2 indicateurs consacrés à cet objectif sont certainement insuffisants, mais ils témoignent que la France tient son rang sur 2 sujets symboliques : la flotte sous pavillon et les aires marines protégées.

Au final, ce que les indicateurs suggèrent en termes d'enjeux pour la révision de la stratégie nationale pour la mer et le littoral peut se résumer de la manière suivante :

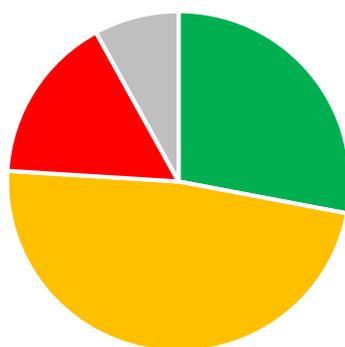
- les objectifs à la hausse sur l'éolien en mer vont nécessiter beaucoup plus de moyens et de détermination pour être atteint ;
- l'urgence de l'adaptation des territoires littoraux et de la réduction de l'exposition aux risques doit conduire à en accélérer la mise en œuvre ;
- la dynamique générale de l'économie bleue est à la hausse mais une attention accrue doit être portée à la situation économique et sociale dans les territoires littoraux ;
- il est critique de mettre en œuvre les mesures visant le bon état écologique du milieu marin et d'en vérifier à court terme l'efficacité ;
- l'action publique pour la mer et le littoral doit mieux associer les citoyens et être rendue accessible.

Analyse détaillée

I- Objectifs stratégiques et indicateurs de résultat

Les indicateurs de suivi de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral ont été définis en concertation avec le Conseil national de la mer et des littoraux. Ils visent à donner une image générale des résultats attendus de la stratégie. Ce sont des indicateurs d'état. Ils ne sont néanmoins pas assortis de cibles à atteindre et les données disponibles ne sont pas toujours récentes. L'évaluation dans le tableau ci-dessous est donc faite de façon qualitative et, quand cela est possible, elle se base sur une appréciation de l'évolution de l'indicateur.

Indicateurs des objectifs stratégiques de long terme



■ Progrès ■ Peu d'évolution ■ Situation difficile ■ Non renseignés

La couleur indique une tendance favorable ou défavorable à l'atteinte de l'objectif (objectif d'état : on ne commente pas l'action).

- La transition écologique pour la mer et le littoral

Indicateur	Chiffres clés	Evaluation	
Densité de population suivant la distance à la mer	Situation 2017 462 hab./km ² entre 500 et 1000m de la côte 8,2 M d'habitants à moins de 10km de la côte	Reste en croissance, la pression augmente	■
Occupation du sol suivant la distance à la mer	30% d'artificialisation à moins de 500m de la côte 4 800 ha artificialisés à moins de 10km de la côte entre 2012 et 2018	Reste en croissance, la pression augmente	■
Évolution du pouvoir de réchauffement global des gaz à effet de serre dans les communes littorales	<i>Non disponible</i>		■
Perception des Français sur l'état du milieu marin et sur l'exploitation des ressources	Enquête 2019	56% jugent que les autorités publiques prennent des mesures	■

	<p>85% des Français en métropole estiment que les océans et mers du globe sont en « mauvaise santé »</p> <p>72% considèrent les rejets en provenance du littoral comme la principale menace pesant sur la santé environnementale des mers et des océans</p> <p>44% considèrent que la pêche est l'activité qui surexploite le plus la ressource marine</p>	<p>qui ne sont pas suffisantes ;</p> <p>38% qu'elles ne prennent pas de mesures ou des mesures inadaptées</p> <p>Nécessité de renouveler l'enquête pour avoir des données actualisées</p>	
Enjeux industriels en zones de submersion marine et dans les secteurs en érosion	<p>Situation 2021</p> <p>207 établissements Seveso sur le littoral dont</p> <p>108 concernés par l'aléa submersion marine</p> <p>5 concernés par l'aléa érosion côtière</p>	Pas d'évolution	
Enjeux humains en zones de submersion marine et dans les secteurs en érosion	<p>Situation 2021</p> <p>1,5M de personnes résidant dans les zones potentiellement inondables du fait des submersions marines</p> <p>1,3M de logements en métropole potentiellement concernés par l'aléa submersion marine</p> <p>34 300 logements en métropole potentiellement concernés par l'aléa érosion côtière à l'horizon 2100</p>	Pas d'évolution	
Puissance électrique raccordée par type (éolien, photovoltaïque, petite hydraulique, autre) dans les communes littorales	<p>1 700MW de puissance électrique d'énergies renouvelables raccordée sur le littoral métropolitain</p> <p>970MW dans les Outre-mer</p>	<p>Pas encore de raccordement d'éolien offshore mais parcs en constructions</p> <p>Néanmoins l'objectif était de 9000MW, soit 3 fois plus que les projets en phase de construction.</p>	
Part des locaux éligibles au très haut débit	<p>75% des communes ont plus de 75% de leurs locaux avec un débit supérieur à 3Mb/s</p> <p>Seule 3% des communes littorales n'ont pas de haut débit</p>	<p>Le haut débit est mieux implanté sur le littoral que sur l'ensemble du territoire national (75% contre 54 % sur l'ensemble du territoire).</p> <p>Haut débit totalement absent : 6 fois moins que sur l'ensemble du territoire.</p>	

- Le développement d'une économie bleue durable

Indicateur	Chiffres clés	Evaluation	
Part de la sphère présentielle dans l'emploi salarié dans les communes littorales	3,2M d'emplois salariés sur le littoral	Un développement trop important de l'économie présentielle peut avoir des effets négatifs. Par exemple, sur le littoral, elle peut	

	76% dans la sphère présenteielle (7% de plus que sur France entière)	engendrer une consommation importante d'espaces sur un territoire déjà fortement artificialisé (construction de logements, de locaux non résidentiels, de zones commerciales et de réseaux de transport), une augmentation du foncier, congestion des transports, saturation et détérioration des milieux naturels, homogénéisation des paysages littoraux. Elle peut aussi générer de conflits d'usage avec la sphère productive.	
Nombre d'emplois de l'économie maritime et part de l'emploi total, par zones	421000 emplois en 2017 424000 emplois en 2018	En augmentation Néanmoins l'indicateur ne reflète pas (du fait du délai de parution) les évènements majeurs du Brexit et de la pandémie de COVID19, ni l'accélération de la mise en place de l'éolien en mer.	
Valeur ajoutée de l'économie maritime	2019 : 43,3 milliards € de valeur ajoutée 56% tourisme	En hausse (+2,6milliards €/2019) Effet COVID et Brexit à voir sur la durée, mais globalement pas d'effet négatif	
Nombre d'élèves en formation maritime initiale	1040 inscrits à l'ENSM 1737 inscrits en lycée maritime	Petite baisse nombre d'inscrits en lycée maritime et à l'ENSM, ainsi que du nombre d'obtention de BTS, mais augmentation de la formation continue (qui n'est pas dans l'indicateur) Revoir l'indicateur pour élargir sa base aux nouveaux métiers de la mer (construction navale, nautisme, EMR...)	
Nombre d'élèves en formation "éducateurs sportifs des sports nautiques"	40 organismes de formation habilités sur les formations d'éducateurs sportifs nautiques. Cette même année, 1 268 éducateurs sportifs nautiques maritimes ont été diplômés et 32 demandes de VAE ont été validées en totalité ou partiellement	Reconnaissance comme formations maritimes et à intégrer au suivi de celle-ci	
Indicateur synthétique à partir de : chômage, pauvreté, sur-occupation des logements, jeunes non insérés	Chiffres 2016 16,4 % taux de pauvreté au seuil de 60 % dans les communes littorales en métropole 26,7% part des jeunes non insérés dans les communes littorales de métropole Comparaison 2013-2018 (tous les chiffres sont hors Mayotte) donne	Chômage, pauvreté, sur-occupation des logements et jeunes non insérés, tous les indicateurs pour le littoral sont légèrement supérieurs aux valeurs nationales	

	<p>i- Tx chômage littoral métropolitain -0,4% à 15,3, outre-mer -1,8% à 29,6.</p> <p>ii- Tx suroccupation logements -0,4% à 9,9 pour le littoral métropolitain et -1,5% à 13,6 pour l'outre-mer ; (France entière -0,1% à 9,7)</p> <p>iii- Part des jeunes non insérés -0,5% à 25,5% et -1,6% outre-mer à 40,4% : France entière -0,8% à 21,9%</p>		
Trafic et surveillance de la navigation maritime	156 926 navires de commerce ont transité dans les eaux sous juridiction française de métropole et ont fait l'objet d'un suivi par les CROSS 400 suivis de situations d'avaries en mer pour des navires de plus de 300 UMS		

- **Le bon état écologique du milieu marin et la préservation d'un littoral attractif**

Indicateur	Chiffres clés	Evaluation	
Qualité écologique des masses d'eau littorales selon la Directive cadre sur l'eau	<p>En bon état ou très bon état écologique :</p> <p>En 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 masse d'eau côtière sur 2 - 30% des masses d'eau de transition <p>En 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 51 % des masses d'eau côtières - 41 % des masses d'eau de transition. 	Amélioration de la qualité écologique des masses d'eau de transition	
Évolution des flux de nutriments à la mer	<p>461 000 t/an d'azote lié aux nitrates</p> <p>11 900 t/an de phosphore total rejetés en mer via les cours d'eau en métropole</p>	<p>Stabilité pour les nitrates</p> <p>Diminution pour le phosphore</p>	
État écologique des stocks halieutiques	13/33 stocks en bon état écologique	122 stocks analysés mais seulement 33 évalués	

Évolution de la qualité bactériologique des produits de la mer (coquillages)	En 2020, 397 points de suivi de la qualité bactériologique de coquillages dont 92 % de qualité bonne ou moyenne		
État de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire littoraux et marins	Seulement 6% des habitats marins et côtiers en état de conservation favorable		
Évolution de l'état des récifs coralliens d'outre-mer	29 % Part des stations suivies de récifs coralliens dont le recouvrement en corail vivant a diminué		
Évolution de la surface des milieux naturels suivant la distance à la mer, avec focus sur milieux/territoires à enjeu	46 % des terres à moins de 500 m de la côte sont occupées par des espaces naturels		
Évolution des grands indicateurs culturels (biens inscrits/classés, patrimoine immatériel, musées, inventaires)	<i>Non disponible</i>	Indicateur en cours de finalisation Gros effort fait sur l'inventaire	

- Le rayonnement de la France

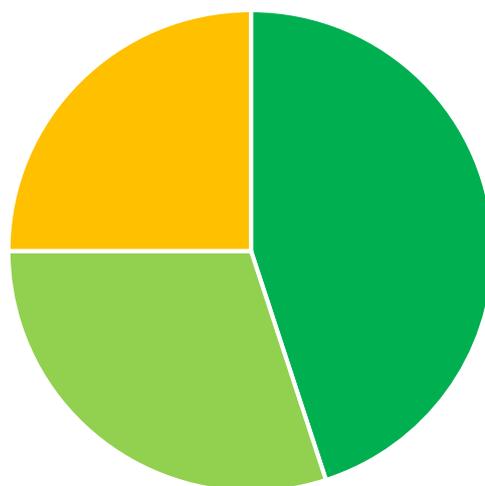
Indicateur	Chiffres clés	Evaluation	
Évolution de la flotte de commerce immatriculée sous les différents registres français et place des différents pavillons	30 ^e place Memorandum de Paris	Passage de la 1 ^{er} à la 30 ^e place mais reste en liste blanche	
Part des eaux françaises couvertes par des aires marines protégées de statut international (Ospar, Unesco...)	3,54 % des eaux françaises sont couvertes par au moins une aire protégée de statut international 302 aires marines protégées de statut international, en métropole et dans les Outre-mer		

II- Les orientations et les réalisations

Les orientations sont passées en revue et font l'objet d'une évaluation en termes de mise en œuvre, à dire d'expert. Elle est illustré par une liste des réalisations majeures et des faiblesses constatées en rapport avec les prévisions.

Il s'agit d'une évaluation de moyens et non de résultats, elle ne préjuge pas de l'efficacité de l'action.

Mise en œuvre des orientations



■ Bonne ■ Moyenne ■ Des faiblesses

Orientations	Réalisations majeures	Faiblesses
I - S'appuyer sur la connaissance et l'innovation		
A) Mieux comprendre le système mer	Programme prioritaire de recherche « un océan de solutions » lancé en 2021 reprend les priorités énoncées dans la stratégie	
B) Innover pour valoriser les ressources et développer l'économie maritime	<p>Comité de filière de l'Industrie navale – Stratégie de filière</p> <p>CORIMER et financement de l'innovation par le PIA</p> <p>Reconduction des pôles de compétitivité Mer Bretagne Atlantique et Mer Méditerranée pour 2019-2022.</p> <p>En 2019, France Energies Marines obtient de l'Etat l'accord de conventionnement en tant qu'Institut pour la transition énergétique (ITE) dédié aux énergies marines renouvelables</p>	La plupart des priorités ont bénéficié de soutien public, mais une évaluation complète serait utile : certains sujets semblent peu développés comme les services rendus par les écosystèmes, les techniques d'aménagement côtier et du génie écologique et les services à l'environnement.
C) Structurer la recherche	<p>Inventaire des ressources scientifiques et techniques marines par le CNML et l'Ifremer</p> <p>Constitution de la Flotte océanographique française comme très grande infrastructure de recherche</p>	

Orientations	Réalizations majeures	Faiblesses	
	<p>(TGIR). Opérée par l'Ifremer, elle regroupe l'ensemble des moyens navals français appartenant aux quatre organismes fondateurs (CNRS, IFREMER, IPEV, IRD).</p> <p>Création de l'Institut de l'océan de l'Alliance Sorbonne Université</p>		
<p>D) Développer la recherche et la connaissance pour et par les outre-mer français</p>	<p>Mise en place du PIIRESS : Plateforme Interdisciplinaire et Internationale de Recherche et d'Enseignement Supérieur en zone Subarctique à Saint-Pierre et Miquelon</p>	<p>Evaluation à faire, peu d'avancées semblent avoir été réalisées</p>	
<p>E) Bâtir une société de la connaissance marine et maritime ; sensibiliser le public aux grands enjeux maritimes</p>	<p>Création du collectif « Génération mer » : les membres diffusent leurs savoirs et déploient leurs savoir-faire afin d'assurer la préservation de la mer et des littoraux aux générations futures. Ainsi, Génération Mer a un double rôle de sensibilisation et de mobilisation des citoyens</p> <p>Mise en place du Comité national de l'éducation au développement durable pour l'océan et les mers (Education nationale et jeunesse)</p> <p>Déploiement du Brevet d'initiation à la mer (Collège 3^e et Lycée)</p> <p>Développement des aires marines éducatives (Primaire)</p> <p>Création de la fête de la mer et des littoraux</p> <p>La mer XXL à Nantes en 2019</p>	<p>Pas de programme dédié, de stratégie de communication, ni de grande initiative culturelle maritime, mais un foisonnement d'initiatives</p>	
<p>F) Poursuivre les efforts de formation</p>	<p>Adaptation de la formation maritime de niveau BTS</p> <p>Modernisation de l'ENSM (statuts, implantations, concours, Parcours-Sup, ERASMUS, CMA-CGM Academy à l'antenne de Marseille)</p>	<p>Pas de mise en œuvre de la constitution d'un cluster de l'enseignement maritime au-delà d'un rapport préliminaire</p>	

Orientations	Réalisations majeures	Faiblesses	
	<p>Développement du Campus des industries navales</p> <p>Création d'une Commission professionnelle consultative (CPC) ad hoc en 2019 "mer et navigation intérieure"</p> <p>Développement de formations maritimes outre-mer</p>		

Orientations	Réalisations majeures	Faiblesses	
II - Développer des territoires maritimes et littoraux durables et résilients			
A) Mettre en place une planification stratégique...	<p>Elaboration et adoption des documents stratégiques de façade et de bassin maritime (restent la Guyane, en cours, et Saint Pierre et Miquelon)</p> <p>Ordonnance de modernisation des SCOT qui fait entrer le domaine public maritime dans le régime normal</p>	<p>Meilleure implication des Régions : résultat mitigé, développement des instances de concertation par les régions sur le maritime mais interaction difficile sur les DSF</p> <p>Projet d'avis du CNML non abouti sur le rôle des collectivités.</p> <p>Pas de planification stratégique en Polynésie française</p>	
B) ... Avec une composante spatiale	<p>Carte des vocations des documents stratégiques de façade et fiches descriptives des zones</p>	<p>Mise à disposition du public et des usagers reste à mettre en place</p> <p>Faiblesse les objectifs de « créer des conditions favorables à l'implantation des énergies marines renouvelables, à l'aquaculture et à la mise en protection des zones à fort enjeu de protection du milieu marin (notamment les zones de conservation halieutique). »</p> <p>Absence de prise en compte de la partie terrestre du littoral</p>	
C) Développer des « projets de territoire »		<p>Pas d'expérimentation organisée. Reste au niveau des principes</p>	
D) Protéger les milieux, les ressources, les équilibres biologiques et écologiques ; préserver les sites, les	<p>Stratégies pour le milieu marin intégrées aux documents stratégiques de façade maritime</p>		

Orientations	Réalizations majeures	Faiblesses	
paysages et le patrimoine	<p>Stratégie nationale aires protégées</p> <p>Plan d'actions « zéro déchet plastique en mer »</p> <p>Plan national d'actions pour la protection des cétacés</p> <p>Plan national « récifs coralliens »</p> <p>Plan de résorption des décharges littorales</p> <p>Interdiction d'exploration des hydrocarbures dans les eaux sous juridiction française</p> <p>Négociations à l'OMI pour la mise en place d'une zone de contrôle des émissions en Méditerranée et d'une Zone Maritime Particulièrement Vulnérable pour la protection des mammifères marins du sanctuaire Pelagos</p>		
E) Adapter l'aménagement du littoral au changement global	Dispositions de la Loi climat-résilience de 2021 pour donner les outils d'urbanisme aux collectivités pour faire face au recul du trait de côte		
F) Préserver les intérêts nationaux et prévenir les risques en mer	<p>Schéma directeur de la fonction garde-côte (2019, complété en 2021)</p> <p>Association France Cyber maritime créée en 2021</p> <p>Plan de relance : rénovation des CROSS</p> <p>Modernisation des outils : gestion des opérations de sauvetage, système d'alerte précoce.</p> <p>Pelotons de sûreté maritime et portuaire, ordonnance relative à la sûreté portuaire.</p> <p>Stratégie du Ministère des Armées sur les grands fonds marins.</p>		

Orientations	Réalizations majeures	Faiblesses	
III - Soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins	Dans le contexte particulier de la crise sanitaire : accompagnement des entreprises, en particulier de la pêche et du transport de passagers et pour la situation des marins, ainsi que le plan de relance consacrant 650M€ au maritime et un volet littoral au plan tourisme.		
A) Soutenir les activités nouvelles	<p>Appels d'offres éolien posé Dunkerque et Centre Manche</p> <p>4 fermes pilotes éolien flottant et lancement des premiers appels commerciaux Sud-Bretagne et Méditerranée</p> <p>Observatoire de l'éolien en mer doté de 50M€</p> <p>Sécurisation et simplification du cadre juridique et de la procédure pour l'éolien en mer (loi ESSOC et ASAP), y compris pour la concertation avec le public</p> <p>Minerais grands fonds : rapport Levet et relance début 2022 d'une stratégie nationale</p>	<p>Algues et biotechno ? voir rapport inspection</p> <p>Plateformes offshore multi-usage : peu de développement</p> <p>Pas de spécialisation de l'examen des recours contentieux contre des développements et innovations maritimes devant des juridictions dédiées</p>	
B) Accompagner les évolutions en cours des activités historiques vers des modèles durables et résilients	<p>Nouveau Programme Opérationnel du Fond européen pour les affaires maritimes la pêche et l'aquaculture</p> <p>Fontenoy du maritime pour redynamiser et améliorer la compétitivité du pavillon français</p> <p>Energie des navires : Développement des postes électriques à quai, Mesures fiscales : exo TICPE pour le GNL, suramortissement pour les investissements à bord des navires favorisant la transition énergétique.</p> <p>Charte SAILS et certification Green Marine Europe</p> <p>Comité stratégique de filière des industries de la mer (navale, nautique, énergies renouvelables et multi-énergétiques) et contrat stratégique de filière</p>	Absent : prise en compte des enjeux inhérents aux « petits métiers » à l'échelle des façades.	

Orientations	Réalizations majeures	Faiblesses	
	<p>Coalition pour la Transition éco-énergétique du Maritime (T2EM) et lancement de l'institut MEET 2050, Maritime Eco-Energy Transition towards 2050</p> <p>Stratégie nationale portuaire, fiscalité portuaire, fusion des ports de l'axe Seine en HAROPA, axe Méditerranée Rhône Saône</p> <p>Filière Responsabilité Etendu du Producteur mise en place pour les navires de plaisance</p>		
<p>C) Piloter les questions budgétaires et définir une stratégie fiscale et de financements harmonieuse</p>	<p>Document de Politique Transversale « mer » en constante amélioration pour une intégration plus complète des dépenses de l'Etat en faveur du maritime</p>	<p>Observatoire des moyens publics, intégrant Collectivités et Europe, reste à développer</p> <p>Instruments économiques susceptibles d'inciter à une meilleure conservation des écosystèmes marins : travaux du Comité pour l'économie verte, non suivi d'effet.</p>	
<p>D) Rendre attractifs les métiers maritimes</p>	<p>Colloque Emploi et compétences maritimes à La Rochelle dans le cadre de la présidence française de l'UE</p> <p>Brevets petits métiers</p> <p>Campagnes de promotion des métiers à la pêche</p> <p>La semaine de l'emploi maritime</p>		
<p>E) Améliorer la gouvernance, poursuivre la modernisation de l'action publique</p>	<p>Reconnaissance du rôle des Conseils Maritimes de façade et de bassin ultramarin</p> <p>Mise en place du portail démarches-plaisance et des portails du marin et de l'armateur</p> <p>Permis enveloppe pour l'éolien (loi ESSOC)</p>	<p>Mieux organiser la politique maritime de l'Etat, des Collectivités et de leurs opérateurs : pas d'initiative de prise.</p> <p>Non plus sur le renforcement des responsabilités des préfets coordonnateurs de façade.</p>	
<p>F) Mobiliser l'Observatoire de la mer et du littoral, partager les données et l'information</p>	<p>Elaboration et mise en ligne des indicateurs de la SNML</p> <p>Lancement du processus de création d'un portail dédié à la mer et le littoral intégrant une</p>	<p>Décision CIMER non suivie d'effet sur mise en commun des portails d'information</p> <p>ONML n'a pas eu le rôle d'entraînement et de mise en</p>	

Orientations	Réalizations majeures	Faiblesses	
	<p>partie des contenus du Geolittoral et des analyses publiées sur le site internet "Notre-environnement.gouv.fr" (actuel exutoire de l'ancien site internet de l'ONML)</p> <p>Développement du SIMM, lancement Portail des limites maritimes, SEXTANT</p> <p>Adoption du dispositif de suivi des documents stratégiques de façade maritime</p>	<p>cohérence qui était souhaité. Les réorganisations de service et des établissements publics ont conduit un arrêt progressif des activités de l'Observatoire national de la mer et du littoral. Le service statistiques du MTE-CT (SDES), dans le cadre de ses missions d'informations environnementales et de productions statistiques, a repris à son compte les activités de l'ONML. C'est notamment dans ce cadre qu'il a été chargé de produire les indicateurs de suivi de la SNML 2017-2022 et des analyses thématiques qui les accompagne.</p>	

Orientations	Réalizations majeures	Faiblesses	
<p>IV - Promouvoir une vision française au sein de l'Union européenne et dans les négociations internationales et porter les enjeux nationaux</p>			
<p>A) Sur le plan international</p>	<p>Forte implication dans les conférences océan et la négociation du traité BBNJ. One ocean summit à Brest en point d'orgue. Plaidoyer pour la reconnaissance de l'océan comme bien commun de l'Humanité.</p> <p>Stratégie polaire de la France à horizon 2030</p> <p>Interventions en faveur d'une stratégie de décarbonation du transport maritime au sien de l'OMI</p> <p>Dépôt d'un dossier de ZMPV pour les mammifères marins en Méditerranée occidentale</p> <p>Transformation de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM) en organisation internationale des aides à la navigation maritime (26 janvier 2022), la France est dépositaire de la convention.</p>		

Orientations	Réalizations majeures	Faiblesses
<p>B) Sur le plan communautaire</p>	<p>Participation aux stratégies de bassin européenne en Atlantique et Méditerranée</p> <p>Participation des opérateurs français à plusieurs projets européens sur la planification de l'espace maritime : SIMCELT, SIMAtlantic, SIMWESTMED, MSPMED, MSP-OR, e-MSPBRN, et en préparation MSP-GREEN, REGINA-MSP.</p> <p>Présidence du Forum des fonctions garde-côte européennes de 2019 à 2021.</p> <p>Présidence des stratégies de bassin européennes OuestMed et Atlantique respectivement en 2019 et 2020.</p> <p>Présidence française de l'Union et colloque de La Rochelle sur les questions sociales dans le secteur maritime</p>	